

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3804

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation de la 3^e édition de la plate-forme European Lab, à Lyon du 7 au 12 mai 2013, dans le cadre du festival Nuits sonores - Attribution d'une subvention à l'association Arty Farty

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguët (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3804**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation de la 3^e édition de la plate-forme European Lab, à Lyon du 7 au 12 mai 2013, dans le cadre du festival Nuits sonores - Attribution d'une subvention à l'association Arty Farty**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le festival Nuits sonores, créé en 2003 par l'association Arty Farty, fait partie des grands événements culturels du territoire qui contribuent au développement de l'agglomération et à son rayonnement international.

Cette manifestation, qui a réuni en 2012 plus de 80 000 spectateurs, est devenue en 10 années l'un des festivals urbains les plus importants en Europe, inscrivant Lyon parmi les acteurs européens de la culture électronique et de la création numérique.

En 2011, Arty Farty crée, avec le soutien de l'Union européenne, la plate-forme "European Lab". Organisée autour d'un forum de 6 jours, durant le festival Nuits sonores, cette plate-forme constitue le volet professionnel du festival. Sa vocation est de connecter les acteurs culturels, politiques, économiques et médiatiques du domaine de la création culturelle avec des professionnels des festivals et du secteur de la musique, des universitaires, des élus européens, des entrepreneurs, etc.

La plate-forme European Lab vise à devenir la référence européenne en matière de groupe de réflexion dédié à l'entrepreneuriat culturel, en proposant aux professionnels du secteur un espace permettant le questionnement, le dialogue interculturel, le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

L'association Arty Farty sollicite le soutien de la Communauté urbaine de Lyon au titre de sa compétence en matière de développement économique et d'attractivité.

a) - Objectifs

Le soutien de la Communauté urbaine à l'organisation de la plate-forme European Lab répond à un triple enjeu.

Tout d'abord, dans le cadre de sa stratégie de développement du tourisme d'affaires, la Communauté urbaine souhaite positionner l'agglomération comme un territoire d'incubation et d'ancrage d'événements professionnels d'envergure nationale ou internationale à fort potentiel de développement. Ceci, en articulation avec les filières d'excellences du territoire et avec des retombées économiques directes pour l'agglomération.

D'autre part, la Communauté urbaine souhaite amplifier et favoriser les connexions entre sa politique de développement économique et les actions culturelles conduites, par ailleurs, sur l'agglomération afin de stimuler l'énergie et la créativité du territoire. La plate-forme European Lab est l'occasion pour les acteurs du monde festivalier et de l'innovation culturelle de tisser des liens et de développer des synergies à vocation économique.

Enfin, dans le cadre de la stratégie de développement économique et d'innovation de l'agglomération lyonnaise, la plate-forme European Lab représente l'opportunité de valoriser la dynamique d'innovation et d'entrepreneuriat culturel sur le territoire. En lien avec la filière des industries créatives, une réunion regroupant les acteurs de la communauté créative du territoire, dénommée "creative times", sera d'ailleurs organisée durant l'événement dans l'objectif de créer des connexions entre les filières et de multiplier les projets transversaux.

En lien avec l'ensemble de ces objectifs, et plus généralement au titre de sa politique de rayonnement et d'attractivité internationale, la Communauté urbaine souhaite soutenir financièrement la plateforme European Lab. Cette action permet la tenue d'un événement professionnel naissant tout en capitalisant sur la notoriété établie d'un événement culturel comme le festival Nuits sonores.

b) - Compte-rendu de l'édition 2012 et bilan

L'édition 2012 de la plate-forme European Lab des festivals a confirmé le succès de la première édition et a enclenché une nouvelle dynamique en développant une ouverture à l'international. L'événement a réuni 250 participants (soit 35 % d'augmentation par rapport à 2011), experts ou directeurs de festivals. 35 pays différents (contre 20 en 2011) étaient représentés autour de 17 conférences mobilisant 90 intervenants. L'événement a connu une couverture médiatique importante avec la présence de 300 journalistes.

Cette édition a permis à la plate-forme European Lab de se positionner comme un véritable pôle de réflexion à destination des professionnels du secteur, en accueillant, notamment, un économiste de renom, l'américain Jeremy Rifkin.

En 2 ans la plate-forme European Lab a réussi à tisser un réseau européen fort et qualitatif et à se positionner comme le premier rassemblement européen de festivals internationaux.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

L'objectif de cette 3^e édition est d'affirmer la position de la plate-forme European Lab comme la rencontre de référence en Europe des professionnels du monde festivalier et de l'innovation culturelle.

L'édition 2013 de la plate-forme European Lab se tiendra du 7 au 12 mai 2013, à l'Hôtel de Ville de Lyon, sur la même temporalité que les Nuits sonores. Ces 2 projets sont complémentaires et permettent aux professionnels d'associer des séances de travail, de réflexion et de débats avec des événements de découvertes artistiques. Sont attendus durant ce forum, 500 participants de 35 nationalités différentes autour de conférences, ateliers et tables rondes impliquant plus de 90 intervenants.

Cette 3^e édition proposera un programme de conférences permettant d'appréhender la notion d'innovation dans le champ culturel au travers des 4 axes de la création, de la politique, des médias et de l'économie. La plate-forme intégrera également une réflexion autour des enjeux de la globalisation culturelle et de la révolution numérique.

De nouvelles initiatives seront développées afin d'accroître la notoriété de l'événement auprès des professionnels du secteur : ouverture pour le grand public d'un espace d'information, rencontres de réseautage (visites de sites, etc.) et animations permettant de présenter des collaborations fructueuses entre entreprises et porteurs de projets culturels.

L'édition 2013 devra avoir un impact médiatique renforcé avec l'accueil du séminaire annuel de l'Union Européenne de radio télévision, qui regroupe 50 radiodiffuseurs publics internationaux et par une collaboration renforcée avec le quotidien Libération.

La plate-forme a fondé cette année son propre comité scientifique présidé par monsieur Bruno Bonnell et multiplie les collaborations avec le milieu universitaire (EM Lyon, ENS Lyon, Université Lyon 2, etc.) afin de proposer un cycle de conférences de haut niveau.

Le budget prévisionnel de cet événement est le suivant (en €).

Recettes	Budget	Dépenses	Budget
vente de produits	10 000	achats	99 000
subvention d'exploitation	180 000	services extérieurs	118 000
<i>Communauté urbaine de Lyon</i>	<i>45 000</i>	impôts et taxes	0
<i>Région Rhône-Alpes</i>	<i>30 000</i>	charges de personnel	58 000
<i>Union européenne</i>	<i>50 000</i>	autres charges de gestion	0
<i>Ville de Lyon</i>	<i>25 000</i>	charges financières	0
<i>Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM)</i>	<i>10 000</i>	charges exceptionnelles	0
<i>Institut français</i>	<i>10 000</i>	dotations	0
<i>Institut culturels étrangers</i>	<i>10 000</i>		
autres produits	85 000		
produits exceptionnels	0		
reprises	0		
transfert de charges	0		
Total des recettes	275 000	Total des dépenses	275 000

La Communauté urbaine est sollicitée pour un soutien à hauteur de 45 000 €. Les organisateurs bénéficient également, à travers le dispositif ExpoBooster de l'Office de tourisme de l'agglomération, d'un programme d'accompagnement spécifique à destination des événements à fort potentiel par le biais des conseils d'un spécialiste de l'événementiel.

Pour permettre un ancrage pérenne de l'événement sur l'agglomération lyonnaise, il est proposé de soutenir l'organisation de ce forum European Lab, qui se déroulera durant le festival Nuit sonores à Lyon du 7 au 12 mai 2013, et d'attribuer une subvention de fonctionnement de 45 000 € à l'association Arty Farty. L'évaluation des résultats de la plate-forme European Lab portera sur la participation à l'événement (objectifs de 500 participants, 90 intervenants) et sur la couverture médiatique de la manifestation ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € au profit de l'association Arty Farty dans le cadre de l'organisation de la 3^e édition de la plate-forme European Lab à Lyon, durant le festival Nuits sonores du 7 au 12 mai 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Arty Farty définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P04O2637.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.